

JANVIER - MAI 2025

ENQUÊTE ES-DS LOGEMENT ADAPTÉ

Mieux connaître les professionnels travaillant dans les établissements et services pour personnes en difficulté sociale.

Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles mène une enquête statistique obligatoire.

Les résultats de cette enquête seront anonymes et aideront à orienter les politiques publiques nationales comme territoriales, sur l'accueil des personnes en difficulté sociale.

Les questions portant sur le personnel :

- La fonction principale exercée
- la quotité de travail
- le statut ou type de contrat
- le diplôme ou corps statutaire
- le travail en horaires de nuit ou pendant le week-end
- l'âge, le sexe



L'administration de l'établissement répondra directement pour les personnes accueillies et pour le personnel. Les données transmises seront anonymes, confidentielles et protégées par le secret statistique. Aucune donnée nominative ne sera transmise. Ces informations sont destinées à la DREES, aux DREETS et à la DRIHL. Les données collectées pourront également être utilisées par des chercheurs, des services statistiques et d'étude d'autres institutions ou organismes, exclusivement dans le cadre de la production de statistiques. Toutes les études seront réalisées avec les garanties de sécurité nécessaires pour protéger vos données personnelles.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



JANVIER - MAI 2025

ENQUÊTE ES-DS LOGEMENT ADAPTÉ

Mieux connaître les personnes hébergées dans les établissements
et services pour personnes en difficulté sociale

Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités
et des Familles mène une enquête statistique
obligatoire.

**Les résultats de cette enquête seront anonymes
et aideront à orienter les politiques publiques
nationales comme territoriales, sur l'accueil
des personnes en difficulté sociale.**

Les questions portant sur le profil des personnes accueillies :

- La situation familiale
- Le sexe, l'âge
- La nationalité
- Le motif et la date d'admission
- La situation antérieure
- L'activité
- Les ressources
- La reconnaissance administrative d'un handicap



L'administration de l'établissement répondra directement pour les personnes accueillies et pour le personnel. Les données transmises seront anonymes, confidentielles et protégées par le secret statistique. Aucune donnée nominative ne sera transmise. Ces informations sont destinées à la DREES, aux DREETS et à la DRIHL. Les données collectées pourront également être utilisées par des chercheurs, des services statistiques et d'étude d'autres institutions ou organismes, exclusivement dans le cadre de la production de statistiques. Toutes les études seront réalisées avec les garanties de sécurité nécessaires pour protéger vos données personnelles.



La DREES fait
partie du Service
statistique public
pilote par l'Insee.